

**Vous pouvez déposer jusqu'à 3 fiches action maximum.**

**Attention :** Tout projet auquel ne seront pas associés un ou plusieurs indicateurs d'évaluation ne pourra être pris en compte.  
Seuls les indicateurs quantitatifs mentionnés dans le tableau suivant sont, à minima, éligibles.

**\* Pour rappel :**

- 10 % de l'enveloppe PSF doivent être attribués à des projets accessibles aux personnes en situation de handicap (champ type (validité) : « public en situation de handicap / parasport »)
- 20% de l'enveloppe PSF doivent être attribués à des projets favorisant la féminisation (champ genre : « majoritairement féminin »)

PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX – AIDE AU PROJET		
OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1 DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE		
RECRUTEMENT ET FIDÉLISATION		
Intitulé de l'action	Description de l'action	Indicateur(s)
<b>Recruter et fidéliser de jeunes pratiquants (J8 à J16)</b>	<p>Toute action visant à augmenter significativement le nombre de licenciés dans les catégories jeunes (J8 à J16) ou à créer de nouvelles structures* :</p> <p>Activités scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rame en 5<sup>ème</sup> se jette à l'eau ou Rame en 5<sup>ème</sup> avec une finalité en bateau (journée au club/ « finale »)</li> <li>- Cycles, AS UNSS, sections sportives</li> </ul> <p>Animations estivales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stages de découverte pour les licenciés J8-J16</li> <li>- Accueil de centres de loisirs</li> </ul> <p>Offre jeune :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à toutes les étapes de l'offre jeune avec un maximum de jeunes</li> </ul> <p><i>* Les actions réalisées dans des établissements situés en milieu rural ou en QPV seront valorisées</i></p>	<p>Nb de classes R5 déclarées Nb de titres scolaires Nb de conventions signées avec des établissements Nb de titres initiation Nb de titres centres de loisir Nb de jeunes ayant pris une licence fédérale suite à ces activités</p> <p>Nb d'étapes de l'offre jeune proposées Nb de participants % des jeunes licenciés des catégories J10-J14 ayant participé à ces épreuves</p>
<b>Développer le beach rowing</b>	<p>Toute action visant à développer fortement cette nouvelle pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stages</li> <li>- Animations et promotion</li> <li>- Formation des encadrants</li> </ul>	<p>Nb de stages Nb de participants aux stages Nb d'actions de promotion et de participants Nb de personnes formées</p>
<b>Développer le para-aviron</b>	<p>Toute action visant à développer la pratique en faveur des publics en situation de handicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de promotion et de détection</li> </ul>	<p>Nb de structures recensées sur le handi-guide Nb d'actions de promotion</p>

<b>(cocher champ « public en situation de handicap / parasport »)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux compétitions/randonnées</li> <li>- Aide à l'équipement (adaptations, petit matériel)</li> <li>- Aide à la communication</li> </ul> <p>NB : tous les clubs accueillant des sportifs para doivent être inscrits sur le <a href="#">handiguide des sports</a>. Ils sont également invités à s'inscrire dans le programme « Club inclusif » déployé par le CPSF.</p>	<p>Nb de participants aux compétitions/ randonnées Nb de personnes classifiées</p>
<b>Organiser des manifestations sportives pour tous les publics afin de favoriser la progression de chaque pratiquant</b>	<p>Toute organisation d'événements permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'animer la pratique rivière, mer, beach rowing, indoor, para-aviron, banc fixe</li> <li>- De formaliser un parcours de progression pour les rameurs</li> </ul> <p><i>* Les inscriptions à ces compétitions doivent impérativement être réalisées sur le serveur fédéral</i></p>	<p>Nb d'événements sportifs organisés Nb de clubs participant Nb d'inscrits</p>
<b>DÉPLACEMENTS RÉSERVÉS AUX ASSOCIATIONS ULTRA MARINES</b>		
<b>Déplacements aux championnats</b>	<p>Déplacements sportifs en vue de dynamiser et d'améliorer le niveau sportif des structures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Championnat Beach et Costal</li> <li>- Championnat indoor</li> <li>- Championnats « rivière »</li> </ul>	<p>Nb de championnats Nb de sportifs participant aux championnats</p>
<b>FORMATION</b>		
<b>Formation des bénévoles</b>	<p>Toute formation, à destination des bénévoles, visant à améliorer l'accueil et l'encadrement des publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la formation fédérale des bénévoles</li> <li>- Accompagner la formation professionnelle</li> <li>- Former à la sécurité</li> <li>- Former à l'éducation à l'environnement</li> </ul> <p>La ligue doit fournir son plan de formation territorial indiquant l'organisation de la formation avec l'implication de la ligue, des CD et des clubs (mise en œuvre, prise en charge financière). Ce plan doit entre autre présenter comment est assurée la coordination des niveaux éducateur et initiateur fédéral.</p> <p><i>* Les identités des personnes formées seront obligatoirement indiquées au moment de la justification de l'action</i></p>	<p>Nb de licenciés formés, Nb de licenciés diplômés Nb de stagiaires en formation professionnelle Nb de stagiaires (permis, PSC1) Nb de stagiaires Avi'Nature</p>
<b>OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 PROMOTION DU SPORT SANTÉ</b>		
<b>PRÉSERVATION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT</b>		
<b>Labellisation de structures Aviron Santé</b>	<p>Toute action structurante permettant à des clubs de s'engager dans l'aviron santé, dont la formation « coach aviron santé » et l'acquisition de petit matériel spécifique.</p> <p><b>Action starter pour laquelle chaque structure n'est éligible qu'une seule fois.</b></p> <p><i>* Les formations coach aviron santé et CQP sont éligibles à ce dispositif.</i></p>	<p>Obtention de la mention "Aviron santé" du label EFA</p>

ACTIONS SPORT SUR ORDONNANCE		
<b>Développement du dispositif « sport sur ordonnance »</b>	<p>Toute action visant à faire connaître et prendre en compte l'aviron dans le dispositif du « sport sur ordonnance », en faveur des patients atteints d'affection de longue durée (ALD), en corrélation avec les dispositifs régionaux et la réglementation en vigueur.</p> <p><i>* Sont également éligibles, les actions visant à promouvoir l'intérêt de la pratique de l'aviron, comme pratique Régulière Adaptée Sécurisante et Progressive (RASP), auprès du grand public et des professionnels de santé.</i></p>	<p>Nb d'actions réalisées  Nb de patients licenciés concernés  Nb de clubs labellisés aviron santé</p>
OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3 DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTHIQUE		
PROMOTION DE L'ÉGALITÉ SOUS TOUTES SES FORMES		
<b>S'engager dans une démarche d'inclusion des publics éloignés des pratiques sportives</b>	<p>Toute action permettant à un public résidant en QPV ou en ZRR de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- découvrir l'aviron</li> <li>- s'engager dans une pratique sportive régulière</li> </ul>	<p>Nb de conventions signées (minimum 4 séances),  Nb de pratiquants  Nb de prise de licences D ou A</p>
<b>Féminiser la direction des structures, l'encadrement et l'arbitrage</b>	Toute action favorisant la prise de responsabilité des femmes	<p>Nb de licenciées participant une CdP  Nb de licenciées accédant à un poste d'élue à la ligue, d'arbitre, d'encadrante</p>
<b>Lutter contre toute forme de violence</b>	<p>Toute action de sensibilisation, de formation, à destination des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dirigeants,</li> <li>- encadrants</li> <li>- licenciés</li> </ul>	<p>Nb de sessions de sensibilisation  Nb de licenciés sensibilisés</p>
<b>Mettre en place des actions de lutte contre le changement climatique</b>	<p>Mettre en place des actions de sensibilisation, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- séances ou cycles Avi'Nature</li> <li>- nettoyage des berges</li> <li>- installation de récupérateurs d'eau pour laver les bateaux</li> <li>- Nommer un référent observatoire des bassins (renseigner quotidiennement l'application « Water Wardens By Rowing »)</li> </ul>	<p>Actions engagées sur le DD  Nb de participants</p>